

RENCONTRE OBS'ALIM

Première rencontre de l'observatoire
des systèmes agricoles et alimentaires
de l'AUCAME

Les actes

Caen, le 9 février 2026



AUCAME
Caen Normandie

2006-2026
L'Aucame a 20 ans !

Juillet 2026

Sommaire

Préambule	3
Plénière d'ouverture : Les enjeux du système agricole de Caen Normandie Métropole	4
Un système agricole en mutation aux multiples enjeux	6
Des ateliers participatifs et prospectifs	6
Quelles trajectoires de Caen Normandie Métropole à l'horizon 2050 ?	7
La méthodologie	8
Des constats transversaux à chaque thématique sont pressentis sur le territoire à l'horizon 2050	9
Atelier 1 : Agriculture et climat	10
Atelier 2 : Usage du sol et agriculture	12
Atelier 3 : Populations et modes de vie	14
Atelier 4 : Incertitudes des approvisionnements alimentaires et solidarités territoriales	16
Conclusion	18

Ces travaux sont issus de l'observatoire des systèmes agricoles et alimentaires, inscrit dans le projet Obs'Alim, dispositif « Partenariats Agricoles - Valorisation », cofinancé par la Région Normandie et par l'Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).



L'observatoire des systèmes agricoles et alimentaires est né en 2023 d'une préoccupation commune : comment nourrir la population en qualité et en proximité ? Cette question a priori simple soulève en réalité beaucoup de questionnements, tant le système d'approvisionnement alimentaire est aujourd'hui complexe et déconnecté du système de production agricole local.

Dans notre territoire, l'agriculture occupe une place importante puisque 70% du sol est dédié à la production alimentaire. Paradoxalement, cette production n'est pas prioritairement destinée à la population locale puisqu'elle est intégrée à une économie mondialisée et dirigée vers l'export. Je pense notamment au blé de notre plaine céréalière, exporté à l'international via les ports de Caen et de Rouen. C'est pourquoi il s'agit de développer un outil d'ingénierie territoriale qui permette d'articuler les échelles de l'approvisionnement mondial aux bassins de vie des consommateurs du territoire. Cette approche se doit d'être transversale puisque les flux du producteur au consommateur interrogent les mobilités, le foncier agricole, mais aussi l'accessibilité des populations à l'alimentation, sans oublier l'adaptation au changement climatique.

Toutes les dimensions du système agricole et alimentaire ne sont pas nécessairement documentées. C'est pourquoi, les premiers mois ont été dédiés à un temps de structuration des partenariats et des données. Après deux ans de montage, il est apparu utile de partager nos analyses, de renforcer nos liens et nos coopérations, et de consolider les travaux par vos connaissances lors de la première édition des « Rencontre de l'observatoire des systèmes agricoles et alimentaires » de l'AUCAME.

Dans l'objectif de penser cette vision sur le temps long, des ateliers prospectifs et participatifs à l'horizon 2050 constitueront le cœur de cette rencontre. Il s'agit réellement de favoriser l'émergence d'une connaissance commune et partagée avec tous les acteurs et ainsi faciliter l'atterrissage dans les démarches à venir du SCoT AEC et du Projet Alimentaire Territorial notamment.

*Sonia de La Provôté,
Présidente de l'AUCAME,
Présidente de la FNAU*

*Hubert Picard,
(ex)Président de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon,
Élu référent de l'observatoire*



Plénière d'ouverture : Les enjeux du système agricole de Caen Normandie Métropole

Synthèse des constats et enjeux

En préambule d'une discussion collective et partenariale sur les transformations à venir du système agricole de Caen Normandie Métropole, une présentation synthétique des principaux enjeux agricoles identifiés au sein de l'observatoire a été faite en plénière par Soazig Vannier et Manuela Laurent de l'AUCAME. Cette présentation avait pour objectif de donner aux participants des éléments de contexte pour les ateliers.

La place de l'agriculture

- L'agriculture occupe une place majeure à Caen Normandie Métropole et y est spécifique à l'échelle du Calvados par sa spécialisation céréalière ;
- Cette spécialisation céréalière s'accroît au détriment des prairies ;
- Les surfaces agricoles et les exploitations diminuent en nombre tandis qu'un phénomène de regroupement et d'agrandissement s'observe pour les exploitations maintenues ;
- Les exploitants agricoles sont vieillissants, ce qui questionne l'attractivité de l'agriculture et du renouvellement des générations ;
- Les terres agricoles font face à un phénomène de pression foncière, impliquant une forte augmentation des prix.

Un système aval mondialisé

- Le système agricole du territoire est à forte valeur ajoutée par sa spécialisation céréalière, industrielle et ses circuits longs ;
- L'agriculture est intégrée à un système agro-industriel tourné vers l'export, structurant pour la distribution des productions locales.

Les dynamiques de transitions environnementales

- La plaine de Caen est un territoire consommateur d'intrants ;
- Une partie des exploitations du territoire s'engage en production biologique et circuits courts mais en deçà des moyennes nationales ;
- Les circuits courts sont plutôt portés par de grandes exploitations conventionnelles, ce qui constitue une spécificité territoriale.

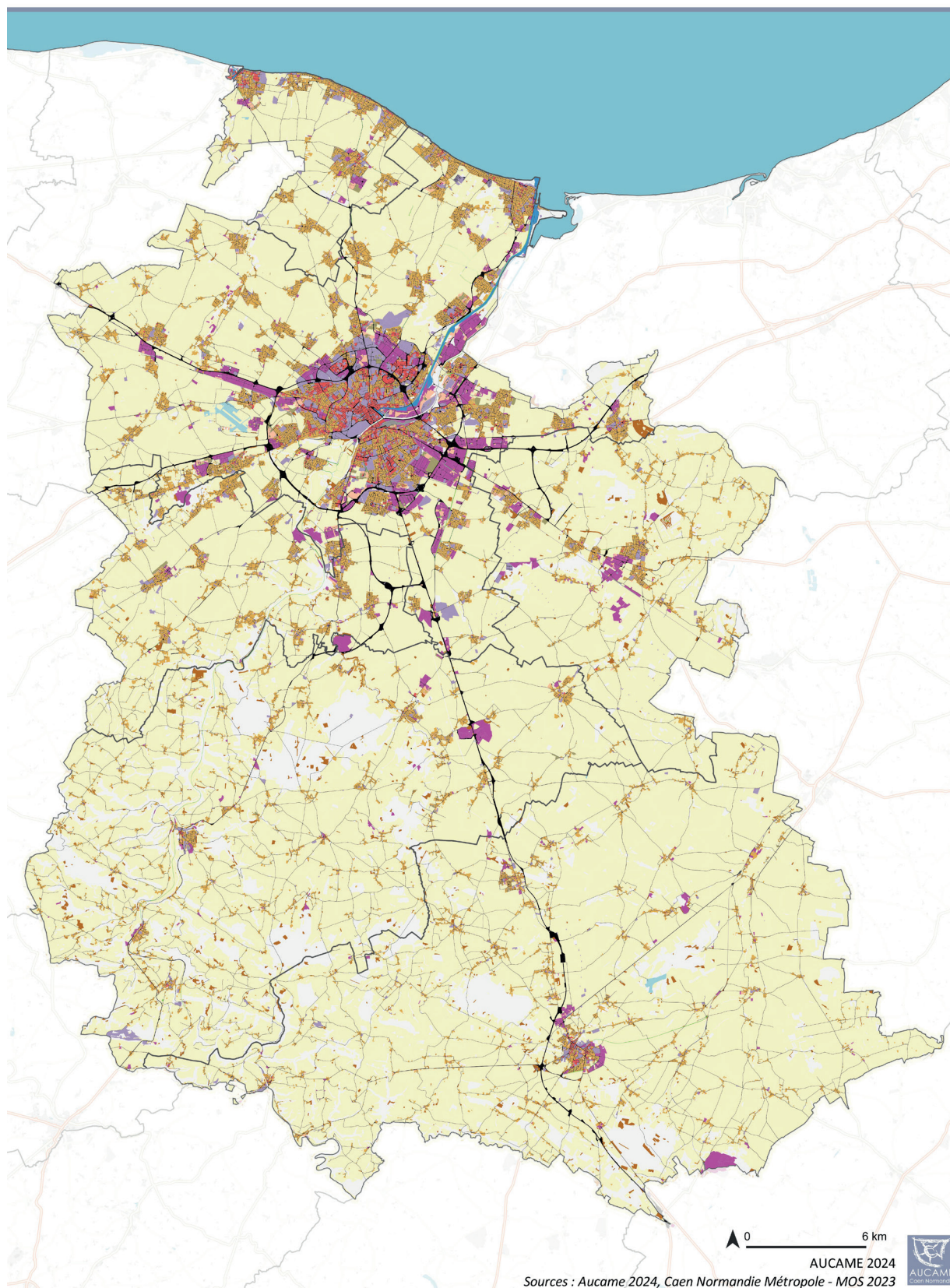
De la production à l'alimentation des populations

- Les cultures légumières sont historiques, spécialisées et minoritaires ce qui ne permet pas de satisfaire les besoins alimentaires du bassin de vie caennais ;
- Ces besoins alimentaires sont déterminés par la structure socio-démographique du territoire, or certaines tendances démographiques se renforcent, notamment le vieillissement de la population
- Un creusement des inégalités sociales s'observe sur le territoire, avec de conséquences sur les consommations alimentaires.

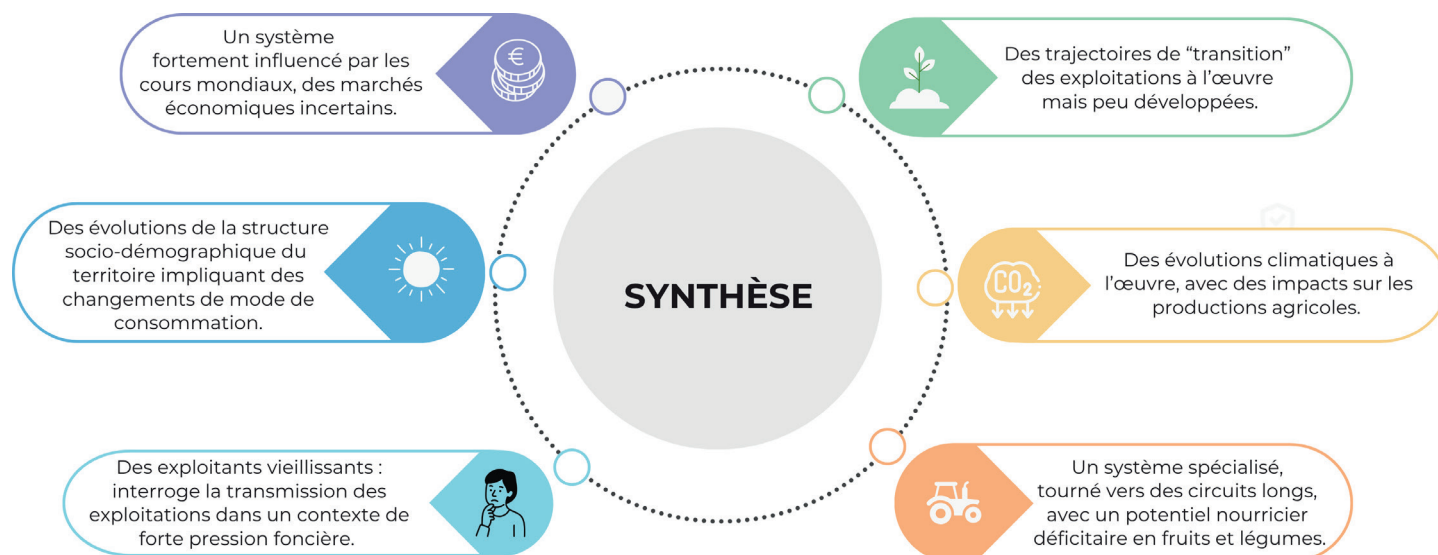
Le système agricole au regard du changement climatique

- Les productions agricoles sont dépendantes du changement du climat et de sa variabilité ;
- Caen Normandie Métropole est sensible aux effets du changement climatique et certains effets sont déjà à l'œuvre, notamment la diminution des rendements de certaines cultures (le blé).

Occupation du sol : usage en 2023



Un système agricole en mutation aux multiples enjeux



Des ateliers participatifs et prospectifs

La mise en place de ces ateliers au sein de la 1^{ère} rencontre de l'observatoire poursuit un triple objectif :

- Faciliter la projection et la compréhension du système agricole et alimentaire à travers l'élaboration d'une vision pragmatique (pas forcément désirable) à l'horizon 2050 en fonction des évolutions actuelles identifiées par les partenaires et les experts associés ;
- Renforcer le partage des connaissances du système agricole sur le territoire et son écosystème partenarial à travers des méthodologies participatives ;
- Préparer la révision du SCoT Air-Climat-Énergie (AEC) de Caen Métropole et favoriser l'atterrissage des sujets agricoles et alimentaires au sein des démarches de planification et d'aménagement du territoire.

Quelles trajectoires de Caen Normandie Métropole à l'horizon 2050 ?

Quatre ateliers thématiques sur la base des enjeux clés identifiés sur le territoire



► Atelier 1 Agriculture et climat

Quelles transformations du système alimentaire et agricole face au changement climatique ?

► Atelier 2 Usage du sol et agriculture

Quelles évolutions des usages du sol au vu du vieillissement des actifs, de l'agrandissement des exploitations et des multiples pressions foncières ?



► Atelier 3 Population et modes de vie

Quelles transformations des modes de consommation au vu des tendances socio-démographiques ?

► Atelier 4 Incertitudes des approvisionnements alimentaires du territoire

Quelles conséquences sur les échanges territoriaux et solidarités induites ?



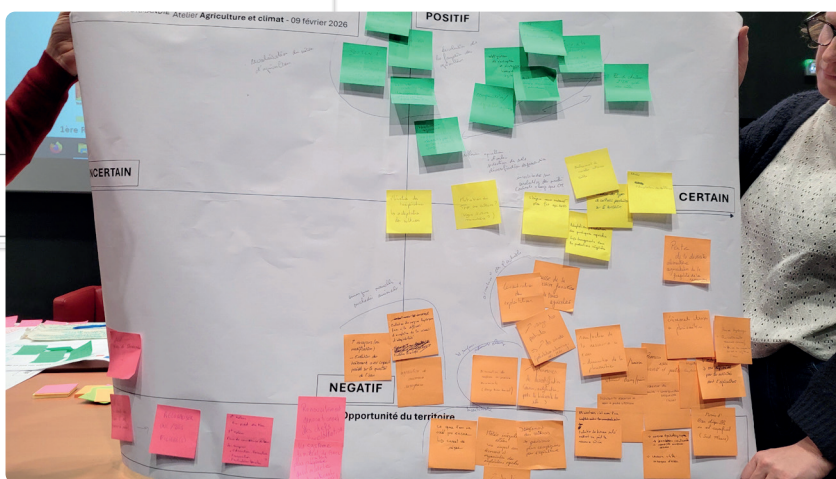
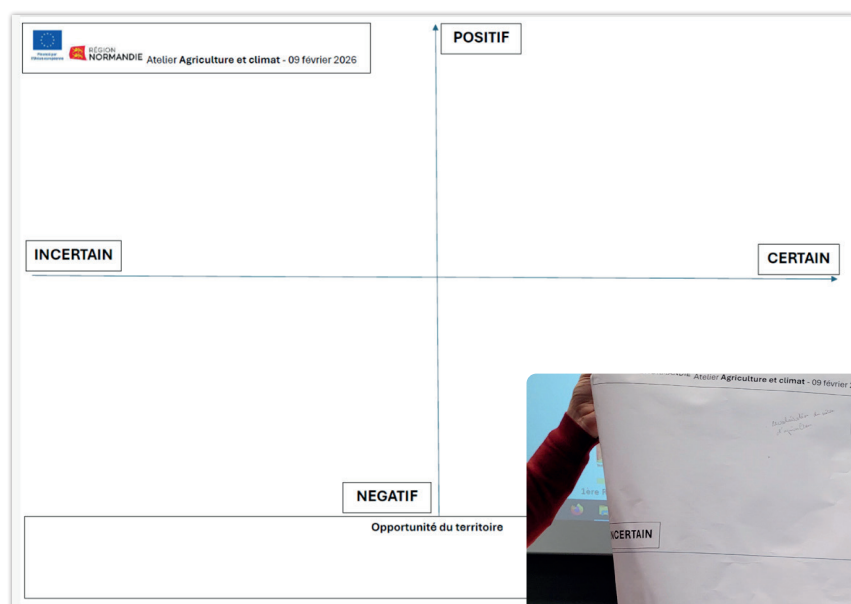
La méthodologie

L'atelier s'est déroulé en trois phases. Par le biais de post-it, les participants ont été invités à réfléchir aux trois questions suivantes :

1. Les évolutions majeures pressenties à l'horizon 2050 ;
2. Les signaux faibles indiquant d'autres évolutions possibles ;
3. Les opportunités du territoire face aux changements identifiés.

Une matrice a servi de support aux échanges, permettant de préciser les degrés de certitudes et d'impact positif des évolutions identifiées.

Dans l'objectif de faciliter les discussions et l'appropriation de la méthodologie, chaque groupe a été accompagné par un animateur (AUCAME) et un référent scientifique spécialiste de l'enjeu de l'atelier (Université de Caen-Normandie).



Des constats transversaux à chaque thématique sont pressentis sur le territoire à l'horizon 2050



L'eau

Réduction de la qualité et quantité de l'eau disponible

La qualité et la quantité d'eau disponible pour le système alimentaire et agricole va être réduite, que ce soit le résultat d'un choc économique, environnemental ou sociologique. Parmi les raisons envisagées : la hausse de l'usage des intrants, le développement de l'irrigation face au stress hydrique, la hausse de l'approvisionnement externe en eau, engendrant des coûts importants pour les collectivités et populations. L'approvisionnement et la gouvernance de l'eau va devenir centrale au sein du système agricole du territoire.

Les conséquences du changement climatique sur le système agricole de Caen Normandie Métropole vont être majeures et essentiellement négatives. L'appropriation de la connaissance scientifique en la matière peut être complexe et freiner la connaissance des impacts pour le territoire et la projection des participants à l'horizon 2050. La capacité d'adaptation du territoire semble faible pour les participants. Toutefois, le changement climatique pourrait engendrer une opportunité économique pour l'agriculture régionale : certaines productions normandes pourraient bénéficier de l'augmentation des températures et approvisionner les suds français et européen.



Le changement climatique

Des impacts élevés pour le système agricole



La santé

Une dégradation de l'état des ressources et des inégalités d'accès renforcées

Les chocs économiques vont se multiplier et creuser les inégalités d'accès à l'alimentation. L'alimentation saine et de qualité sera réservée à une partie de la population, tandis que les populations précaires vont consommer majoritairement des produits ultra transformés, ce qui va poser des enjeux de santé publique. Ces mêmes enjeux vont se poser pour les ressources du territoire : sol, eau, air.

L'augmentation du nombre des chocs économiques, sociaux, environnementaux et de leur intensité pourrait entraîner une réaction des acteurs vers la diversification du système alimentaire à plusieurs niveaux. Les différents maillons du système allant aujourd'hui vers la concentration des acteurs, capitaux et pratiques pourraient se réorienter vers la diversification des productions, des circuits de distribution, des approvisionnements, des acteurs. La diversification va être obligatoire pour pallier aux chocs et conserver une capacité de production alimentaire sur le territoire. Ce mouvement apparaît être une opportunité pour les collectivités.



La diversification des modes de faire

Une opportunité pour le territoire

Atelier 1 : Agriculture et climat

Quelles transformations du système alimentaire et agricole face au changement climatique ?

Animateur : Thomas Boureau, directeur d'études à l'AUCAME.

Référent scientifique : Daniel Delahaye chercheur membre du GIEC Normand.

La projection à l'horizon 2050 des conséquences du changement climatique sur le système agricole et alimentaire du territoire engendre des perspectives plutôt négatives pour les participants. Le changement climatique comporte plusieurs risques majeurs pour le système agricole de Caen Normandie Métropole dont certains sont déjà à l'œuvre et identifiés par les participants notamment :

- ▶ Les risques liés à l'eau vont augmenter, dans sa disponibilité et sa qualité, puisque les pollutions qui sont déjà à l'œuvre sur la qualité de l'eau vont s'accroître ;
- ▶ Les surfaces de prairies déjà en diminution vont certainement se réduire et diminuer en rendement ;
- ▶ La diminution de la fertilité des sols agricoles en raison des variations climatiques et notamment de l'augmentation des températures estivales, engendrant un phénomène de désertification (perte de potentiel biologique et productif des terres) ;
- ▶ Le développement de maladies et nuisibles est certain en raison des variations climatiques ;
- ▶ Des incertitudes sur l'évolution des marchés économiques de distribution des productions locales et d'approvisionnement alimentaire sont identifiées.

Face à la faible capacité d'adaptation au changement climatique identifiée, les participants soulignent le risque majeur de continuer sur les dynamiques actuelles du système agricole, et le développement insuffisant de pratiques d'adaptation et d'atténuation.

Peu d'incertitudes sont exprimées relativement aux évolutions à venir, qu'elles soient identifiées comme tendance lourde ou émergente. Des opportunités sont toutefois mises en avant :

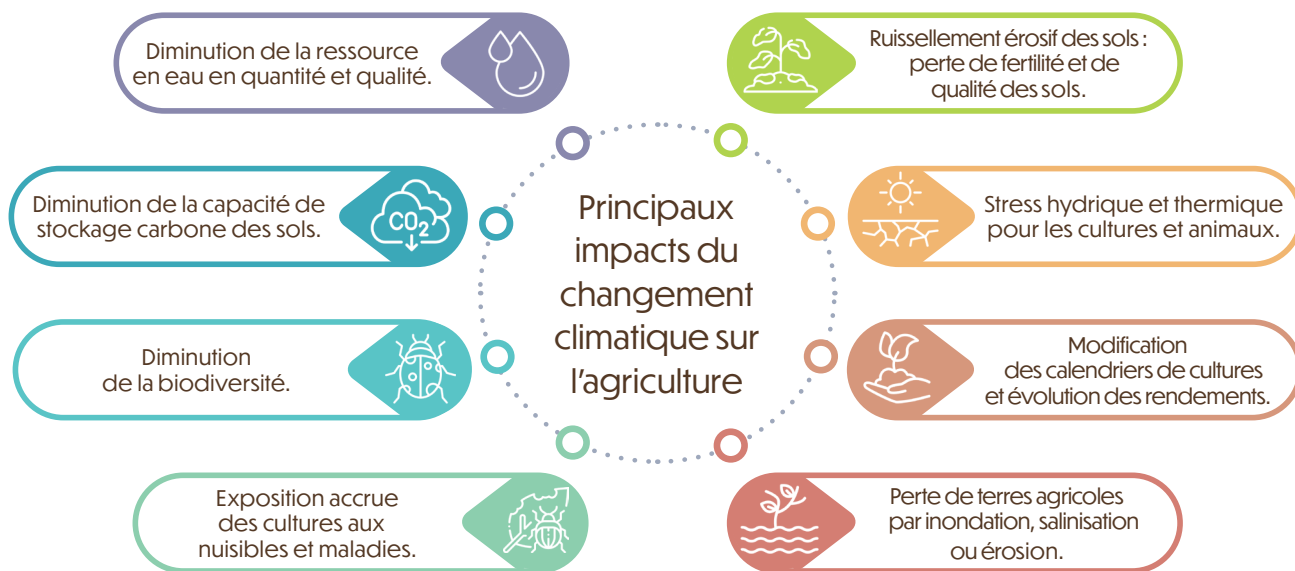
- ▶ Le changement climatique permet le développement déjà à l'œuvre de plantations d'automne sur le territoire, indice d'une opportunité de diversification des productions agricoles locales (vignes, fruits, maraîchage par exemple).
- ▶ A l'horizon 2050, la Normandie va être moins impactée que d'autres régions françaises par le changement climatique avec moins de stress thermique que le sud, ce qui peut constituer une opportunité économique, et un avantage concurrentiel. Par exemple, la filière lait va être davantage mise en difficulté dans le sud de la France, ce qui peut permettre de renforcer son poids économique en Normandie notamment au vu du poids historique de l'élevage en Normandie ayant permis de structurer des filières industrialisées. Il y a donc une opportunité de relocalisation de certaines filières.
- ▶ L'agriculture familiale de la région est une opportunité : les exploitations s'agrandissent certes mais sont encore détenues par des familles, plutôt que par des formes sociétaires appartenant aux privés. Cet élément est un levier d'adaptation.

Verbatim

« On est au pied du mur. »

« Il y a une prise de conscience. »

Schéma des principaux impacts du changement climatique sur l'agriculture



Atelier 2 : Usage du sol et agriculture

Quelles évolutions des usages du sol au vu du vieillissement des actifs, de l'agrandissement des exploitations et des multiples pressions foncières ?

*Animatrice : Anne-Sophie Boisgallais,
chargée d'étude environnement
à l'AUCAME.*

À l'échelle de Caen Normandie Métropole les participants ont identifié des évolutions majeures à venir :

- La dégradation des ressources sol et eau va continuer, puisque l'engagement d'un changement de modèle agricole n'est pas encore à l'œuvre et prendra du temps ;
- L'industrialisation de l'agriculture et la diminution du nombre d'agriculteurs vont s'accroître, ce qui encourage la concentration des terres et des capitaux et l'agrandissement des exploitations ;
- Les cultures à forte valeur ajoutée comme le lin seront choisies prioritairement aux cultures alimentaires ;
- Il est probable que la difficulté de transmission des exploitations augmente et soit le fait de l'intervention de groupes privés sur le foncier agricole pour assurer la production des industries agro-alimentaires.

Des incertitudes sont également identifiées :

- Le prix du foncier pourrait augmenter car la demande va aller croissante face à la multiplication des usages du sol (énergie, matériaux, urbanisation...), toutefois pour d'autres la dégradation des sols agricoles va contribuer à la création de friches agricoles ;

- La temporalité de la tension sur les ressources en eau notamment : si cette tension fait l'objet d'une certitude unanime, certains jugent que la réaction permettra d'inverser la tendance au-delà de 2050.

Les opportunités identifiées :

- La demande sociétale en faveur d'aliments de qualité pourrait persister, voire s'accroître face aux aspirations de santé (levier de la demande des consommateurs contre les résidus de pesticides). Ce mouvement pourrait favoriser une agriculture paysanne qui préserve la biodiversité, les infrastructures écologiques (haies, zones humides...) et les ressources (eau et sol). Le développement d'une « pédagogie alimentaire » en même temps qu'une promotion des filières de proximité pourrait permettre d'ancrer ces pratiques agricoles ;
- Les tensions identifiées comme certitudes à venir mettent en lumière les politiques foncières des collectivités comme l'outil majeur pour éviter des dérives foncières observées. Cette opportunité fait l'objet d'un consensus de l'ensemble du groupe, avec des dispositifs existants reconnus comme adaptés. Ces politiques foncières pourraient favoriser l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation de captage et accompagner des exploitations agricoles à la production d'aliments de qualité pour les marchés locaux.

DES TERRES FACE À UN PHÉNOMÈNE DE PRESSION FONCIÈRE

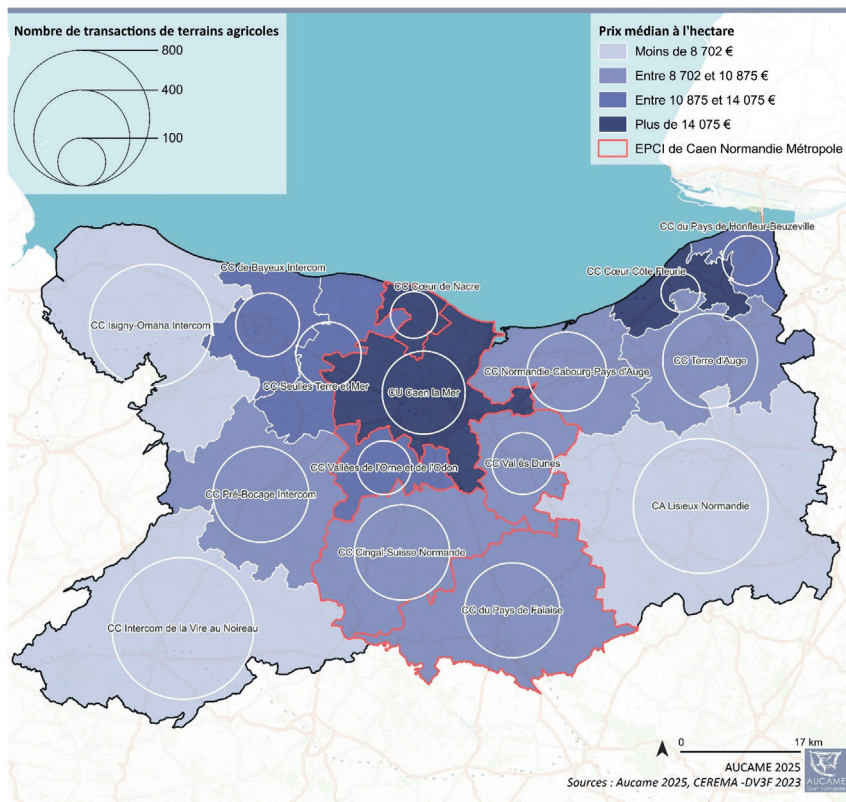
13 600 €

l'hectare à Caen
Normandie
Métropole
entre 2017 et 2022
(prix médian selon
DV3F)

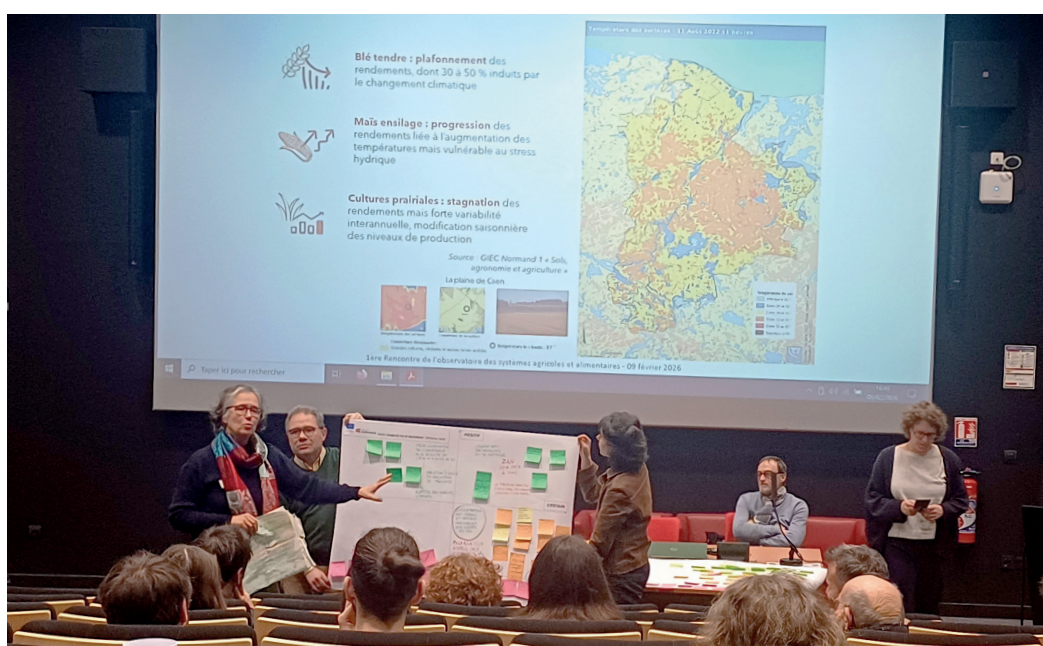
6 200 €

en moyenne en
France par hectare
en 2023 selon la
SAFER
(étude annuelle des
marchés fonciers
ruraux)

Nombre et prix médian à l'hectare des transactions de terrains agricoles entre 2017 et 2022



Source : CEREMA - DV3F



Atelier 3

Populations et modes de vie

Animateur : Jean-Philippe Briand, directeur adjoint à l'AUCAME.

Référent scientifique : Maxime Marie chercheur du Labo ESO

Les participants n'ont pas identifié de rupture majeure mais davantage une certitude sur la poursuite des dynamiques socio-démographiques actuelles notamment le vieillissement de la population et l'augmentation des inégalités sociales, qui auraient des conséquences importantes sur le système alimentaire :

- La paupérisation de certains habitants entraîne une dégradation de l'alimentation pour une partie de la population. Les pratiques alimentaires vont continuer de faire l'objet d'un clivage avec une alimentation saine et de qualité (consommation de produits frais et de produits biologiques notamment) réservée aux populations aisées.
- La réduction de la consommation de viande et l'augmentation de la consommation de légumineuses sera à l'œuvre mais réservée aux populations aisées bénéficiant davantage d'information sur l'alimentation durable et les leviers de consommation.
- Une augmentation des produits transformés est à prévoir avec la réduction de leur qualité pour maintenir des coûts accessibles aux populations précaires qui seraient les principales consommatrices de ces produits : l'industrie agro-alimentaire ne sera pas synonyme de qualité car la réduction de la qualité sera le levier pour maintenir des prix accessibles.

- Le vieillissement de la population pourrait entraîner la perte de savoirs faire alimentaires (cuisine, jardinage etc), mettant l'accent sur le rôle crucial pour les générations actuelles de l'éducation à l'alimentation des enfants et l'accessibilité des formations au jardinage et à la cuisine.
- Les participants anticipent une disparition progressive des jardins individuels, prévoyant que le jardinage deviendrait une activité majoritairement collective.
- La dégradation de la qualité de l'eau et la réduction de sa disponibilité va entraîner un coût accru de l'alimentation saine, renforçant les inégalités sociales alimentaires.

Peu d'incertitudes ont été identifiées par les participants mais l'évolution de l'usage des pesticides fait l'objet de débat au sein du groupe, avec deux scénarios possibles identifiés : des problèmes de santé publique et coût sociétaux majeurs pourraient obliger le changement de pratiques ; ou bien les circuits longs vont rester majeurs, obligeant l'utilisation de produits phytosanitaires pour conserver les rendements actuels face au changement climatique.

Des opportunités pour le territoire sont relevées :

- **Les évolutions des consommations alimentaires** pourraient être un levier pour associer conjointement le développement des productions locales (offre) aux besoins alimentaires (demande).
- **L'organisation des circuits de distribution** pourrait évoluer afin de permettre un meilleur accès à l'alimentation dite durable à l'ensemble de la population.

DES BESOINS ALIMENTAIRES DÉTERMINÉS PAR LA STRUCTURE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

La consommation alimentaire est déterminée socialement et culturellement

Des écarts marqués sur certains produits et des différences de budgets selon les catégories socio-professionnelles



+ 17 kg
de fruits et légumes
consommés par les
CPIS* par rapport
aux employés



x 2
du budget
alimentaire
en montant brut des
CPIS par rapport aux
ouvriers



**Viande
surreprésentée**
dans les régimes
des agriculteurs,
des cadres et des
ouvriers



**Produits à base
de céréales
surreprésentés**
dans les régimes
des agriculteurs

*Cadres et professions
intellectuelles supérieures

Source : Enquête INCA 3 - Anses 2016, Enquête Budget des ménages, INSEE 2017, RP 2019. Traitement : Maxime Marie, Labo ESO.

98 023 tonnes par an
de produits alimentaires nécessaires à nourrir
la population de Caen Normandie Métropole
en 2019 (estimation)



Des besoins alimentaires évoluant **selon
la structure socio-démographique**
du territoire

1ère Rencontre de l'observatoire des systèmes agricoles et alimentaires - 09 février 2026



Atelier 4 Incertitudes des approvisionnements alimentaires et solidarités territoriales

Quelles conséquences sur les échanges territoriaux et solidarités induites ?

*Animatrice : Manuela Laurent,
chargée d'étude agriculture alimentation
à l'AUCAME.*

*Référent scientifique : Morgane Esnault,
chercheuse associée au Labo ESO.*

A l'horizon 2050, les participants envisagent avec un degré élevé de certitude de multiples ruptures des approvisionnements alimentaires du territoire en raison de chocs (économiques, sociaux, sanitaires...) :

- Les gouvernances et flux de l'énergie et de l'eau vont être structurants pour les flux alimentaires.
- L'impact du changement climatique sur les ressources et *in fine* sur les approvisionnements énergétiques (dont l'eau), va accroître le coût des importations/exportations en produits alimentaires et agricoles.
- Il est présumé que les flux avec le sud vont s'inverser : aujourd'hui nous importons beaucoup de notre alimentation des suds et notamment les fruits. Avec le changement climatique, ce type de flux va s'inverser : la Normandie va être davantage en capacité de produire pour l'alimentation humaine que d'autres territoires.

Avec beaucoup d'incertitude les participants questionnent la potentielle solidarité qui va s'opérer dans les circuits longs, dans l'optique où ils existeront toujours en 2050 :

- Comment penser ces circuits longs ? Est-ce que c'est le marché et les privés qui vont opérer / réguler/ structurer ces circuits longs ou non ?
- L'échelle européenne, échelle politique qui intervient sur les accords de libre-échange et les politiques agricoles apparaît comme un levier majeur pour la gouvernance des flux.

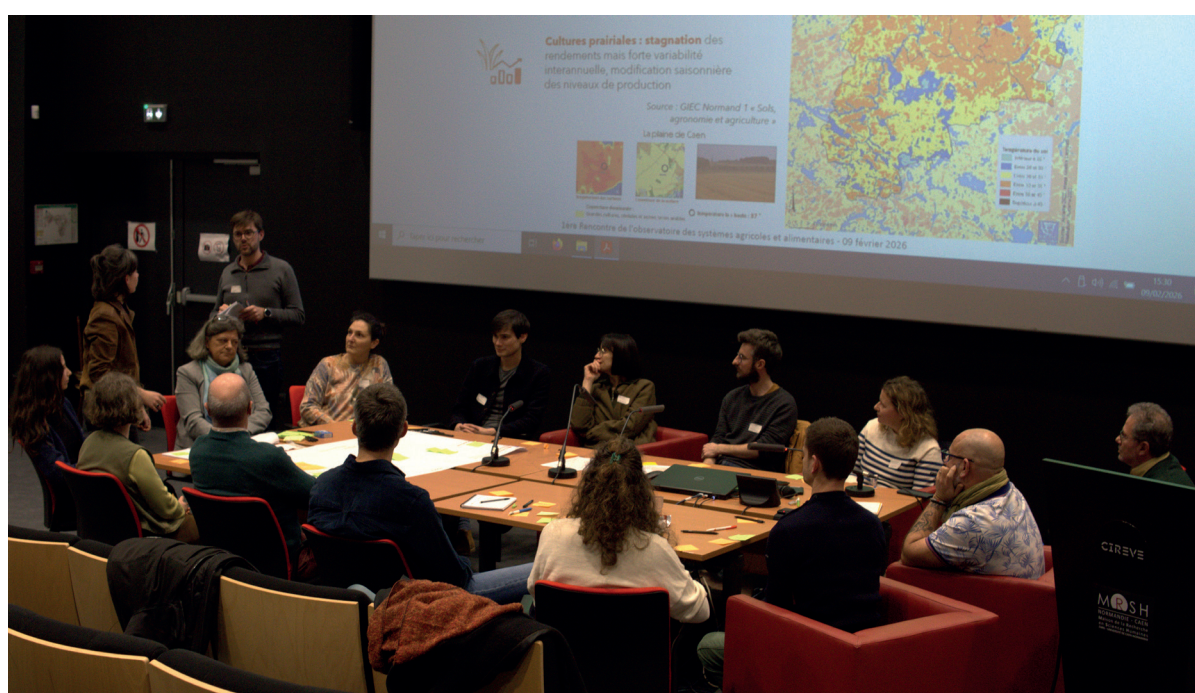
Des opportunités sont identifiées par les participants :

- La dépendance aux importations va s'accroître, et renforcer des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes notamment. Au global, les importations vont devenir plus chères ce qui va entraîner un **besoin de diversification**, et peut constituer une opportunité pour la diversification des productions locales et des circuits de distribution, aujourd'hui intégré à l'économie mondiale.
- Face aux incertitudes d'approvisionnement à venir, **la question du stockage alimentaire apparaît centrale** pour penser la résilience en matière d'approvisionnement. Il s'agit ici de sortir de la logique d'approvisionnement à flux tendu sur laquelle sont construits nos modes de consommation et de distribution. Sur le sujet du stockage, **les espaces des grandes et moyennes surfaces (GMS) sont des opportunités**, tant dans leur surface que dans leur localisation (souvent le long des axes routiers, corridors, bien insérés dans les chaînes logistiques etc).

► **La demande sociétale pour une alimentation de qualité** va s'accroître et se constituer en opportunité pour changer de modèle agricole, ou du moins de penser à un meilleur équilibre entre les différents modèles (quid du rôle du marketing industriel dans les flux liés à la consommation de nos populations). Pour appuyer cette demande sociétale, l'éducation à l'alimentation va devenir un sujet majeur des politiques publiques.

► Les ruptures et chocs sur les approvisionnements sont une opportunité pour **développer les circuits courts et le bio** sur le territoire.

NB : les approvisionnements mentionnés ici ont été pensés lors de l'atelier à l'échelle nationale et internationale et peu à l'échelle des bassins de consommations frontalières.



Verbatim

« la Normandie, un « el dorado » de la production alimentaire ? »
« Le blé, la futur monnaie d'échange de la Normandie ? »

Conclusion

Cette première rencontre de l'observatoire a confirmé et souligné l'importance de partager les connaissances du système agricole et alimentaire sur le territoire.

En effet, l'alimentation est une thématique récente d'action publique, non sujette à une compétence obligatoire des collectivités et a fortiori soumise à de fortes évolutions en raison du changement climatique. La connaissance du système alimentaire s'avère ainsi crucial et pas forcément appropriée par l'ensemble des acteurs. Ce besoin de connaissance se révèle particulièrement accrue sur les impacts du changement climatique sur le système agricole et nécessite un partage systématique et une vulgarisation des recherches et études en la matière.

Les ateliers ont montré que le changement du système alimentaire local apparaît compromis à court terme : le système ne se reformera pas spontanément, en raison de son faible degré de résilience et de sa faible adaptation au changement climatique. Les participants projettent un changement

contraint à moyen terme, initié par des pressions économiques, climatiques et/ou sociales, avec un coût certain pour le territoire.

Les exercices prospectifs nécessitent de maîtriser plusieurs échelles territoriales et temporelles au sein d'un écosystème d'acteurs divers. Ce travail de projection permet de renforcer la résilience du système alimentaire.

L'articulation entre les projets d'aménagement, les documents de planification et les enjeux agricoles et alimentaire est identifiée comme un levier favorable à l'adaptation du système alimentaire au changement climatique notamment au moyen du stockage alimentaire. La matière des ateliers ainsi que la méthode utilisée permettent au sein de l'AUCAME de préparer la révision du SCoT de Caen-Métropole qui, s'orientant vers un SCoT AEC, impliquera l'intégration des connaissances agricoles au regard du changement climatique. Dans cette optique la connaissance des sols agricoles sera un élément central des prochains travaux de l'observatoire.



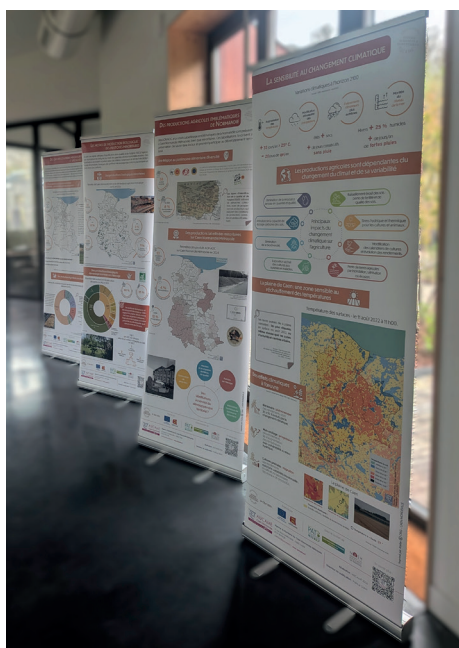
Pour en savoir plus

Notes d'observatoire :

- **Le système agricole du projet alimentaire de Caen Normandie Métropole, volet 1 - L'occupation agricole du sol et ses mutations.** Mars 2025. AUCAME.
- **Les exploitations agricoles de Caen Normandie Métropole.** volet 2, Analyse du système agricole. Avril 2025. AUCAME.
- **Les productions agricoles bénéficiant de labels de qualité.** Le système agricole du projet alimentaire de Caen Normandie Métropole - volet 3. Septembre 2025. AUCAME.

Exposition Obs'alim 2026 :

www.aucame.fr/productions/exposition-obs-alim-2026



Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme
AMELINE	Marie	DRAAF Normandie
AUBERTIN	Mickaël	Agence de l'eau Seine Normandie
AVERLANT	Alice	AUCAME
BELHACHE	Pierrick	AUCAME
BESNARD	Emeline	FNE Normandie
BILLOT	Héloïse	Bio en Normandie
BINARD	Dragica	Région Normandie
BOISGALLAIS	Anne-Sophie	AUCAME
BOUREAU	Thomas	AUCAME
BRESSON	Morgane	Université de Caen-Normandie, Labo ANTICIPE (INSERM)
BRIAND	Jean-Philippe	AUCAME
BRIERE	Baptiste	Aquabiose
CARIO	Mélanie	CCI de Caen
CARON	Jean-Christophe	Élu Caen Normandie Métropole
CHARLOT	Clément	Cité de l'alimentation
CHIAPPINI	Florent	EDF Power Solutions
COLLETTE	Ludivine	AUCAME
COSSON	Sylvain	Terre de Liens Normandie
CRUTEL	Othilie	REGAL Normandie
DAURES	Benoît	CC Val ès Dunes
DE LAVENNE	Axelle	Caen Normandie Métropole
DE SAINT LAURENT	Judith	Caen Normandie Métropole
DEBERSEE	Frédérique	GIP Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
DEGUY	Jarno	ANBDD
DELAERE	Sophie	DDTM 14
DELAHAYE	Daniel	Université de Caen-Normandie, GIEC Normand
DUCHENOIS	Christine	Communauté urbaine Caen la mer

Nom	Prénom	Organisme
DEPAUW	Camille	Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
DESTRES	Joël	Département du Calvados
DIOMARD	Isabelle	Chambres d'agriculture de Normandie
DUMONTIER	Sylvie	Conseil départemental du Calvados
DUNY	Patrice	AUCAME
ESNAULT	Morgane	Sciences Po Rennes et Université de Caen-Normandie, Labo Espaces et Société
FERCHAUD	Noah	CC du Pays de Falaise
FOUCHER	Claude	Eau du bassin caennais
GARNIER	Séverine	Banque Alimentaire du Calvados
GIACOMAZO	Juliette	Le Havre Seine Métropole
GLORIE	Bérengère	Conseil Départemental du Calvados
GOBE	Inès	Bio en Normandie
GOSELIN	Josette	Terre de Liens Normandie
GRESSELIN	Frédéric	DREAL
GUILLEUX	Rémi	Élu AUCAME, Vallées de l'Orne et de l'Odon
HARDY METAYER	Elodie	Chambres d'agriculture de Normandie
HOURY	Juliette	Safer de Normandie
HUBERT	Anthony	Caen Normandie Métropole
JAMES	Eric	Ter'Bessin
JULIEN	Sabine	DRAAF Normandie
KIEFFER	Julien	Rhizome
LARVOR	Erwan	AUCAME
LAURENT	Manuela	AUCAME
LEBON	Guillaume	Région Normandie
LECOINTE	Sandrine	Caen la Mer / Eau du Bassin Caennais
LEPETIT	Xavier	AUCAME

Nom	Prénom	Organisme
LESNARD	SARAH	Chambres d'agriculture de Normandie
LIZE	Carole	Chambres d'agriculture de Normandie
MARCHALAND	Peggy	Communauté urbaine Caen la mer et Ville de Caen
MARIE	Maxime	Université de Caen-Normandie, Labo Espaces et Société
MARIE	Emmanuelle-Marie	PRE BOCAGE INTERCOM
MAUNOURY	Nathalie	DDTM14
MESNAGE	Chloé	Université de Caen-Normandie, Laboratoire IDEES Caen
MESNIL	Jean-Philippe	Élu AUCAME
MILCENT	Cécile	Caen Normandie métropole
MOKIENKO	Jaël	Caen Normandie Métropole
MORIN	Marine	Université de Caen-Normandie, Labo ANTICIPE U1086
NOEL	Rémi	Caen Normandie Métropole
OBERMOLLER	Anna	Ville de Fleury-sur-Orne
PARIS	Caroline	Bio en Normandie
PELUCHON	Margot	Eau du bassin caennais
PETIT	Gaëlle	IEP Rennes / Campus de Caen
PICARD	Hubert	Élu AUCAME
PLANCQ	Loïc	TERRE DE LIENS Normandie
POTTIER	Claire	AUCAME
RIBALTA	Ghislaine	Élue AUCAME, Mairie d'Hérouville Saint-Clair
SALIGNON	Karine	AUCAME
TASSILY	Hélène	DDTM 14
TESSON	Aurèle	Communauté de communes du Pays de Falaise
THOUMYRE	Marine	Ville de Caen
VILLERMET	Nathalie	FNE Normandie

Directeur de publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : Aucame 2026
Illustrations : Aucame, sauf mention contraire
Contact : manuela.laurent@aucame.fr



AUCAME
Caen Normandie

2006-2026
L'Aucame a **20** ans !

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

21 rue de la Miséricorde
14000 CAEN

02 31 86 94 00 / contact@aucame.fr

www.aucame.fr



Bât A



- D - H

TER

Solidaire



Restaurant
Universitaire A

La Croisée

Cafétéria

La Parenthèse

Cafétéria

L'Apostrophe



Jardin partagé